

que nous serions bien avisés, en tant que membres des Nations Unies, d'échanger périodiquement des informations sur ces objectifs ainsi que sur les moyens pris ou envisagés pour les réaliser. Je suggérerais donc que les membres des Nations Unies soumettent au début de chaque année un rapport au Secrétaire général, décrivant, avec statistiques pertinentes à l'appui, les développements récents et les prévisions concernant l'emploi domestique, la production, le commerce et autres questions connexes. Je souhaiterais que le Secrétaire général conseille les gouvernements membres sur la forme de ces rapports. Le Secrétaire général, me semble-t-il, pourrait par la suite résumer ces rapports, y ajouter ses remarques et ses suggestions, puis les adresser sous cette forme aux gouvernements.

Je voudrais maintenant ajouter quelques mots sur les mouvements internationaux de capitaux. L'exposé de Monsieur Kaldor concernant l'importance qu'il convient d'attacher au maintien d'un niveau stable et élevé d'investissements internationaux m'a fortement impressionné. Evidemment, ses arguments répétaient ceux que le Rapport des Experts avait déjà développés en cette matière. La question est à mon avis d'importance primordiale pour les emprunteurs comme pour les prêteurs. En vérité, elle intéresse le monde libre tout entier.

Les pays importateurs et les pays exportateurs de capitaux ont un profond intérêt à faciliter les mouvements de ces capitaux. Le Rapport des Experts souligne plus particulièrement l'intérêt des prêteurs; il est donc très heureux que le Rapport de la Sous-Commission du développement économique ait dirigé son attention sur l'intérêt et les responsabilités des emprunteurs. Nous examinerons sans doute cette question en détail lorsque nous considérerons le rapport de la Sous-Commission. Mais il serait peut-être approprié, puisque notre examen porte ici sur le Rapport des Experts, de prier instamment les gouvernements créditeurs, dans leur propre intérêt aussi bien que dans celui de la communauté mondiale, de faire tout en leur pouvoir pour maintenir un niveau stable et élevé d'exportation nette de capitaux.

Personne ne s'attend, je crois, à ce qu'un niveau désirable d'exportation de capitaux puisse être maintenu par les seuls investissements privés, ou même par l'adjonction à ceux-ci des prêts consentis par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. J'aimerais néanmoins féliciter le représentant de la Banque sur l'exposé qu'il nous a présenté la semaine dernière; et duquel il ressort nettement que la Banque se propose d'étendre progressivement ses prêts en vue de faciliter le développement économique. Cette déclaration doit être accueillie avec satisfaction.

Les experts ont aussi fait des suggestions touchant le Fonds monétaire international. Ces suggestions comportent la mise sur pied d'un mécanisme qui viserait à maintenir des objectifs mesurables par statistiques, et qui déclencherait une action compensatoire lorsque la situation l'exigerait. Une fois de plus, la Délégation canadienne doit avouer qu'elle ne pourrait sans difficulté accepter une recommandation aussi précise et de caractère automatique. Par ailleurs, nous comprenons les sentiments et les attitudes qui ont motivé sa formulation. A l'instar de certaines autres délégations, nous espérons que le Fonds trouvera le moyen de jouer dans l'avenir un rôle plus grand que celui qu'il a joué dans le passé pour le maintien de l'équilibre international. Nous souhaiterions en particulier que l'on trouve les moyens qui permettront au Fonds d'effectuer un emploi de ses ressources aussi efficace que possible.

Une dernière suggestion, Monsieur le Président. L'on dit en anglais: "Imitation is the sincerest form of flattery". J'aimerais proposer que nous fassions au rapport des experts le compliment de l'imiter dans un domaine connexe.